

RAM Gestion

Société par actions simplifiée au capital de € 20 000

3, rue de Messine 75008 Paris

824 521 173 RCS Paris

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix heures, le soussigné Monsieur Alexandre de Rothschild, agissant en qualité de Président dûment habilité à l'effet de représenter la société Rothschild & Co Gestion, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 3, rue de Messine – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 537 770 943, associé unique de RAM Gestion (ci-après "l'Associé Unique") :

1) rappelle être appelé à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,

2) reconnaît avoir été mis en possession, en temps opportun, des documents suivants :

- le rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (incluant les comptes annuels),
- le projet des décisions.

3) constate que KPMG SA, commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement informé par courrier électronique en date du 6 mai 2026,

4) adopte les décisions suivantes :

Première décision

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Associé Unique, ayant pris connaissance des termes :

- du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi qu'ils lui sont présentés, faisant ressortir une perte de 2 781,90 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports,

prend acte de l'absence de charges visées à l'article 39 (4) du Code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et

donne en conséquence quitus au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Deuxième décision*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)*

L'Associé Unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Affectation du résultat de l'exercice 2025	
Résultat de l'exercice 2025	(2 781,90) €
Report à nouveau antérieur	(4 738,75) €
Bénéfice distribuable	(7 520,65) €
Affectation :	
- Report à nouveau	(7 520,65) €
Total	(7 520,65) €

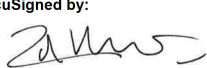
La perte de 7 520,65 € est affectée au report à nouveau.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Troisième décision*(Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce)*

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, prend acte du fait qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

DocuSigned by:

 70EABC969E78429...

Rothschild & Co Gestion

Par : Alexandre de Rothschild, Président.

Certifiés conformes par le
Président.

DocuSigned by:

70EABC969E78429...

COMPTES ANNUELS

RAM GESTION SAS

EXERCICE 2025

RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIERES

1. BILAN actif	5
2. BILAN passif	6
3. COMPTE DE RESULTAT.....	7
4. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS	9
4.1. Présentation de l'activité	9
4.2. Faits marquants.....	9
4.3. Evènements post-clôture	9
5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	10
5.1. Principes généraux	10
5.2. Changements comptables.....	10
5.3. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	10
5.4. Immobilisations financières	11
5.5. Créances	11
5.6. Conversion des monnaies étrangères.....	11
5.7. Intérêts et commissions	12
6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	13
6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	13
6.2. Immobilisations financières	13
6.3. Créances auprès de la clientèle.....	14
6.4. Autres créances	14
6.5. Avances et acomptes versés sur commandes.....	14
6.6. Valeurs mobilières.....	14
6.7. Disponibilités	14
6.8. Charges constatées d'avance	14
6.9. Ecart de conversion actif	14
6.10. Echancier des créances	14
7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	15
7.1. Capitaux propres	15
7.1.1. Capital social.....	15
7.1.2. Primes et report à nouveau	15
7.1.3. Variation des capitaux propres	16
7.2. Provisions	16

7.3. Dettes	16
7.3.1. Emprunts et dettes financières diverses.....	16
7.3.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17
7.3.3. Dettes fiscales et sociales.....	17
7.3.4. Autres dettes	17
7.4. Produits constatés d'avance	17
7.5. Ecart de conversion passif.....	17
7.6. Echancier des dettes	17
8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
8.1. Revenus d'exploitation.....	18
8.1.1. Prestations.....	18
8.1.2. Produits de cessions sur immobilisations incorporelles et corporelles	18
8.1.3. Autres produits.....	18
8.2. Produits financiers.....	18
8.3. Produits exceptionnels	18
8.4. Charges d'exploitation	18
8.4.1. Autres achats et charges externes	18
8.4.2. Impôts, taxes et versements assimilés.....	18
8.4.3. Frais de personnel	19
8.4.4. Amortissements et provisions.....	20
8.4.5. Valeurs comptables des immobilisations cédées	20
8.4.6. Autres charges.....	20
8.5. Charges financières	20
8.6. Charges exceptionnelles.....	20
8.7. Participation des salariés.....	20
8.8. Impôts sur les sociétés	20
9. AUTRES INFORMATIONS.....	21
9.1. Identité société mère	21
9.1.1. Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus grand	21
9.1.2. Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus petit.....	21
9.2. Passif social.....	21
9.2.1. Effectifs moyens	21
9.2.2. Indemnités de fin de carrière	21

9.3. Engagements hors bilan 21

9.4. Honoraires de CAC 21

1. BILAN ACTIF

Bilan Actif				
Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, solution similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immob. incorp. en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	-	-	-	-
STOCKS ET EN-COURS				
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Autres titres	-	-	-	-
Disponibilités	14 862	-	14 862	17 574
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 862	-	14 862	17 574
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	-
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	14 862	-	14 862	17 575

2. BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
RESERVES :		
Réserve légale	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(4 739)	(2 315)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(2 782)	(2 424)
Acompte sur dividendes	-	-
Subventions d'investissements	-	-
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 479	15 261
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts, dettes financières diverses	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 383	2 313
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES	2 383	2 313
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif	-	-
TOTAL GENERAL	14 862	17 575

(1) Dont la totalité est exigible à moins d'un an.

3. COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - en liste		
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue :		
Dont biens		
Dont services	-	-
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provision	-	-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits	-	-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	(2 759)	(2 424)
Impôts, taxes et versements assimilés	(23)	-
Salaires	-	-
Cotisations sociales	-	-
DOTATIONS AUX AMORT. ET AUX DEPRE.		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-	-
Autres charges	-	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(2 782)	(2 424)
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 782)	(2 424)
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	-	-
2. RESULTAT FINANCIER	-	-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 782)	(2 424)

Compte de résultat - suite (en liste)		
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Participation des salariés aux résultats	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
Contribution à l'IS	-	-
TOTAL DES PRODUITS	-	-
TOTAL DES CHARGES	(2 782)	(2 424)
5. BENEFICE OU PERTE	(2 782)	(2 424)

4. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

4.1. Présentation de l'activité

Notre Société est une filiale à 100% de Rothschild & Co Gestion.

4.2. Faits marquants

Malgré un environnement instable avec des marchés financiers volatiles et un environnement géopolitique fragile, la performance financière du Groupe Rothschild & Co a été forte à travers ses trois activités : Global Advisory, Five Arrows et Wealth & Asset Management. Le Groupe Rothschild & Co dispose d'une structure solide qui lui permet d'assurer la pérennité de ses activités et de continuer à innover et à proposer des solutions créatives à ses clients.

4.3. Evènements post-clôture

Aucun évènement particulier remettant en cause la sincérité et l'image fidèle des états financiers au 31 décembre 2025 n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2026.

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables sont présentés tels que définis à l'article 832-2 du PCG.

5.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, prenant en compte l'ensemble des règlements applicables au 31/12/2025. Les principes de fond et de forme retiennent les critères relatifs aux dispositions des articles L123-12 et L123-13 du code de commerce.

Les comptes annuels sont présentés en euros.

5.2. Changements comptables

Suite à l'entrée en vigueur de la réglementation ANC 2022-06, le format de présentation des états financiers a été adapté pour tenir compte de la modification du plan de compte, notamment :

- la disparition des comptes exceptionnels désormais reclassés soit en résultat d'exploitation ou en résultat financier
- la suppression des transferts de charges
- la nouvelle nomenclature et nouvelles informations présentées en annexe

Il n'y a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes au 31/12/2025 pour la société.

5.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées suivantes :

Agencements, installations	7 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	1 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 7 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Construction	20 à 30 ans
Frais d'établissement	3 ans

5.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participations et créances rattachées, d'autres titres immobilisés (TIAP, obligations, etc.) et d'autres immobilisations financières (composées principalement de cautions ou dépôts de garantie).

Le classement des titres en immobilisations financières est apprécié au regard de l'horizon d'investissement, du pourcentage de détention dans le capital de l'entreprise concernée et de l'influence pouvant découler de l'investissement réalisé par la Société. À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, selon les règles générales d'évaluation énoncées aux articles 213-1 à 213-8 du PCG.

- Titres de participation et créances rattachées :

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

- Autres titres immobilisés :

À toute autre date que leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont évalués titre par titre à une valeur qui tient compte des perspectives d'évolution générale de l'entité dont les titres sont détenus et qui est fondée, notamment, sur la valeur de marché.

À la clôture de chaque exercice, la valeur actuelle des titres immobilisés, autres que les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), est estimée :

- pour les titres cotés, au cours moyen du dernier mois ;
- pour les titres non cotés, à leur valeur probable de négociation.

Par dérogation aux articles 511-2 et 512-1 du PCG, les plus-values et moins-values de cession de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont comptabilisées, selon le cas, en produit ou en charge.

Par exception à la règle d'évaluation élément par élément définie à l'article 214-21 du PCG, en cas de baisse anormale et momentanée des titres immobilisés, cotés, autres que les titres de participation et des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), l'entité n'est pas obligée de constituer, à la date de clôture de l'exercice, de dépréciation à concurrence des plus-values latentes normales constatées sur d'autres titres. Il n'est pas constitué de dépréciation sur les titres qui font l'objet d'opérations de couverture.

- Autres immobilisations financières :

Les autres immobilisations financières sont essentiellement des cautions et des dépôts de garanties qui sont comptabilisées à leur valeur nominale.

5.5. Créances

En application des règles générales du PCG, les créances sont retenues pour leur valeur nominale et, par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

5.6. Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change officiels à la date de fin d'exercice. Les positions sont réévaluées chaque mois en appliquant les cours de change en vigueur à ce moment. Les transactions en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

5.7. Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

En revanche, les commissions sont enregistrées pour l'essentiel, selon les critères suivants :

- La date d'exigibilité ;
- La date d'encaissement ;
- Les commissions qui rémunèrent un service continu, sont établies prorata temporis sur la durée de la prestation rendue.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2025 :

Néant

Les amortissements se décomposent comme suit :

Néant

Les dépréciations se décomposent comme suit :

Néant

6.2. Immobilisations financières

Participations au 31/12/2025 :

	Montant du capital	Montant des capitaux propres autres que le capital	Quote part de capital détenue	Valeur brute comptable	Provision Total	Valeur nette comptable 31/12/2025
Rothschild & Co Asset Mngt SCS	1 818 182	149 496 879	0%	0,01	-	0,01
Total				0,01	-	0,01

Variation des participations :

	Valeur nette comptable 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Autre	Valeur nette comptable 31/12/2025
R&Co Asset Mgt Europe SCS	0,01	-	-	-	0,01
Total	0,01	-	-	-	0,01

Créances rattachées à des participations :

RAM Gestion détient un titre de Rothschild & Co Asset Management Europe d'une valeur de 0,01 euro. La créance rattachée à ce titre est de 0,54 € pour l'exercice 2025.

Prêts :

Néant

Dépôts et cautionnements :

Néant

Autres titres immobilisés :

Néant

Dépréciation des autres titres immobilisés :

Néant

6.3. Créances auprès de la clientèle

Néant

6.4. Autres créances

Néant

6.5. Avances et acomptes versés sur commandes

Néant

6.6. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières de placement :

Néant

Dépréciations :

Néant

6.7. Disponibilités

	31/12/2025	31/12/2024
Compte courant Groupe	14 862	17 574
Total	14 862	17 574

6.8. Charges constatées d’avance

Néant

6.9. Ecart de conversion actif

Néant

6.10. Echéancier des créances

Néant

7. **INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF**

7.1. **Capitaux propres**

7.1.1. Capital social

Le capital social se compose de 200 actions de 100 Euros de valeur nominale entièrement libérées et réparties comme suit :

Parts :

Rothschild & Co Gestion 200 parts

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	20 000	20 000
Total	20 000	20 000

7.1.2. Primes et report à nouveau

Primes d’émission, de fusion, d’apport :

Néant

Réserve légale :

Néant

Autres réserves :

Néant

Report à nouveau :

	31/12/2025	31/12/2024
Report à nouveau	-4 739	-2 315
Total	-4 739	-2 315

Acomptes sur dividendes :

Néant

7.1.3. Variation des capitaux propres

	Capital	Réserves	Primes	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions régl.	Résultat	Total
Capitaux propres 31/12/2024	20 000	-	-	-2 315	-	-	-2 424	15 261
Affectation de résultat 2024	-	-	-	-2 424	-	-	2 424	-
Résultat 31/12/2025							-2 782	-2 782
Capitaux propres 31/12/2025	20 000	-	-	-4 739	-	-	-2 782	12 479

7.2. Provisions

Néant

7.3. Dettes

7.3.1. Emprunts et dettes financières diverses

Emprunts subordonnés et intérêts courus :

Néant

Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit :

Néant

Emprunts, dettes financières diverse, associés :

Néant

7.3.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs divers - factures non parvenues	2 383	2 313
Total	2 383	2 313

7.3.3. Dettes fiscales et sociales

Néant

7.3.4. Autres dettes

Autres dettes :

Néant

Groupes et associés :

Néant

7.4. Produits constatés d’avance

Néant

7.5. Ecart de conversion passif

Néant

7.6. Echancier des dettes

DETTES	MONTANT	PERIODE D'EXIGIBILITE		
	31/12/2025	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 383	2 383	-	-
TOTAL DES DETTES	2 383	2 383	-	-

8. **INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

8.1. **Revenus d’exploitation**

8.1.1. Prestations

Néant

8.1.2. Produits de cessions sur immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

8.1.3. Autres produits

Néant

8.2. **Produits financiers**

Les dividendes reçus des participations sont comptabilisés dès que leur paiement a été décidé par l'organe compétent. Ils sont enregistrés en produits financiers.

	31/12/2025	31/12/2024
Produits de participation	0,54	0,36
Total	0,54	0,36

8.3. **Produits exceptionnels**

Néant

8.4. **Charges d’exploitation**

8.4.1. Autres achats et charges externes

	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires	375	54
Honoraires des commissaires aux comptes (certification)	2 384	2 325
Autres charges d'exploitation	-	45
Total	2 759	2 424

8.4.2. Impôts, taxes et versements assimilés

	31/12/2025	31/12/2024
Autres	23	-
Total	23	-

8.4.3. Frais de personnel

Néant

8.4.4. Amortissements et provisions

Néant

8.4.5. Valeurs comptables des immobilisations cédées

Néant

8.4.6. Autres charges

Néant

8.5. Charges financières

Néant

8.6. Charges exceptionnelles

Néant

8.7. Participation des salariés

Néant

8.8. Impôts sur les sociétés

Néant

9. AUTRES INFORMATIONS

9.1. Identité société mère

9.1.1. Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus grand

Néant

9.1.2. Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus petit

Néant

9.2. Passif social

9.2.1. Effectifs moyens

Néant

9.2.2. Indemnités de fin de carrière

Néant

9.3. Engagements hors bilan

Néant

9.4. Honoraires de CAC

	KPMG
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 384
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	-
Total	2 384



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

RAM GESTION S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAM GESTION S.A.S.

3 Rue de Messine - 75008 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

RAM GESTION S.A.S.

3 Rue de Messine - 75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'attention de l'Associé Unique de la société RAM GESTION S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RAM GESTION S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note 5.2. Changements comptables de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou



résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 avril 2026

KPMG S.A.

Jean-François Dandé

Associé

COMPTES ANNUELS

RAM GESTION SAS

EXERCICE 2025

RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIERES

1. BILAN actif	5
2. BILAN passif	6
3. COMPTE DE RESULTAT.....	7
4. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS	9
4.1. Présentation de l'activité	9
4.2. Faits marquants.....	9
4.3. Evènements post-clôture	9
5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	10
5.1. Principes généraux	10
5.2. Changements comptables.....	10
5.3. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	10
5.4. Immobilisations financières	11
5.5. Créances	11
5.6. Conversion des monnaies étrangères.....	11
5.7. Intérêts et commissions	12
6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	13
6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	13
6.2. Immobilisations financières	13
6.3. Créances auprès de la clientèle.....	14
6.4. Autres créances	14
6.5. Avances et acomptes versés sur commandes.....	14
6.6. Valeurs mobilières.....	14
6.7. Disponibilités	14
6.8. Charges constatées d'avance	14
6.9. Ecart de conversion actif	14
6.10. Echancier des créances	14
7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	15
7.1. Capitaux propres	15
7.1.1. Capital social.....	15
7.1.2. Primes et report à nouveau	15
7.1.3. Variation des capitaux propres	16
7.2. Provisions	16

7.3. Dettes	16
7.3.1. Emprunts et dettes financières diverses.....	16
7.3.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17
7.3.3. Dettes fiscales et sociales.....	17
7.3.4. Autres dettes	17
7.4. Produits constatés d’avance	17
7.5. Ecart de conversion passif.....	17
7.6. Echancier des dettes	17
8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
8.1. Revenus d’exploitation.....	18
8.1.1. Prestations.....	18
8.1.2. Produits de cessions sur immobilisations incorporelles et corporelles	18
8.1.3. Autres produits.....	18
8.2. Produits financiers.....	18
8.3. Produits exceptionnels	18
8.4. Charges d’exploitation	18
8.4.1. Autres achats et charges externes	18
8.4.2. Impôts, taxes et versements assimilés.....	18
8.4.3. Frais de personnel	19
8.4.4. Amortissements et provisions.....	20
8.4.5. Valeurs comptables des immobilisations cédées	20
8.4.6. Autres charges.....	20
8.5. Charges financières	20
8.6. Charges exceptionnelles.....	20
8.7. Participation des salariés.....	20
8.8. Impôts sur les sociétés	20
9. AUTRES INFORMATIONS.....	21
9.1. Identité société mère	21
9.1.1. Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus grand	21
9.1.2. Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus petit.....	21
9.2. Passif social.....	21
9.2.1. Effectifs moyens	21
9.2.2. Indemnités de fin de carrière	21

9.3. Engagements hors bilan	21
9.4. Honoraires de CAC	21

1. BILAN ACTIF

Bilan Actif				
Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, solution similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immob. incorp. en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	-	-	-	-
STOCKS ET EN-COURS				
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Autres titres	-	-	-	-
Disponibilités	14 862	-	14 862	17 574
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 862	-	14 862	17 574
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	-
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	14 862	-	14 862	17 575

2. BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
RESERVES :		
Réserve légale	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(4 739)	(2 315)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(2 782)	(2 424)
Acompte sur dividendes	-	-
Subventions d'investissements	-	-
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 479	15 261
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts, dettes financières diverses	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 383	2 313
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES	2 383	2 313
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	-	-
TOTAL GENERAL	14 862	17 575

(1) Dont la totalité est exigible à moins d'un an.

3. COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - en liste		
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue :		
Dont biens		
Dont services	-	-
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provision	-	-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits	-	-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	(2 759)	(2 424)
Impôts, taxes et versements assimilés	(23)	-
Salaires	-	-
Cotisations sociales	-	-
DOTATIONS AUX AMORT. ET AUX DEPRE.		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-	-
Autres charges	-	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(2 782)	(2 424)
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 782)	(2 424)
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	-	-
2. RESULTAT FINANCIER	-	-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 782)	(2 424)

Compte de résultat - suite (en liste)		
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Participation des salariés aux résultats	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
Contribution à l'IS	-	-
TOTAL DES PRODUITS	-	-
TOTAL DES CHARGES	(2 782)	(2 424)
5. BENEFICE OU PERTE	(2 782)	(2 424)

4. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

4.1. Présentation de l'activité

Notre Société est une filiale à 100% de Rothschild & Co Gestion.

4.2. Faits marquants

Malgré un environnement instable avec des marchés financiers volatiles et un environnement géopolitique fragile, la performance financière du Groupe Rothschild & Co a été forte à travers ses trois activités : Global Advisory, Five Arrows et Wealth & Asset Management. Le Groupe Rothschild & Co dispose d'une structure solide qui lui permet d'assurer la pérennité de ses activités et de continuer à innover et à proposer des solutions créatives à ses clients.

4.3. Evènements post-clôture

Aucun évènement particulier remettant en cause la sincérité et l'image fidèle des états financiers au 31 décembre 2025 n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2026.

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables sont présentés tels que définis à l'article 832-2 du PCG.

5.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, prenant en compte l'ensemble des règlements applicables au 31/12/2025. Les principes de fond et de forme retiennent les critères relatifs aux dispositions des articles L123-12 et L123-13 du code de commerce.

Les comptes annuels sont présentés en euros.

5.2. Changements comptables

Suite à l'entrée en vigueur de la réglementation ANC 2022-06, le format de présentation des états financiers a été adapté pour tenir compte de la modification du plan de compte, notamment :

- la disparition des comptes exceptionnels désormais reclassés soit en résultat d'exploitation ou en résultat financier
- la suppression des transferts de charges
- la nouvelle nomenclature et nouvelles informations présentées en annexe

Il n'y a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes au 31/12/2025 pour la société.

5.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées suivantes :

Agencements, installations	7 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	1 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 7 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Construction	20 à 30 ans
Frais d'établissement	3 ans

5.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participations et créances rattachées, d'autres titres immobilisés (TIAP, obligations, etc.) et d'autres immobilisations financières (composées principalement de cautions ou dépôts de garantie).

Le classement des titres en immobilisations financières est apprécié au regard de l'horizon d'investissement, du pourcentage de détention dans le capital de l'entreprise concernée et de l'influence pouvant découler de l'investissement réalisé par la Société. À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, selon les règles générales d'évaluation énoncées aux articles 213-1 à 213-8 du PCG.

- Titres de participation et créances rattachées :

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

- Autres titres immobilisés :

À toute autre date que leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont évalués titre par titre à une valeur qui tient compte des perspectives d'évolution générale de l'entité dont les titres sont détenus et qui est fondée, notamment, sur la valeur de marché.

À la clôture de chaque exercice, la valeur actuelle des titres immobilisés, autres que les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), est estimée :

- pour les titres cotés, au cours moyen du dernier mois ;
- pour les titres non cotés, à leur valeur probable de négociation.

Par dérogation aux articles 511-2 et 512-1 du PCG, les plus-values et moins-values de cession de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont comptabilisées, selon le cas, en produit ou en charge.

Par exception à la règle d'évaluation élément par élément définie à l'article 214-21 du PCG, en cas de baisse anormale et momentanée des titres immobilisés, cotés, autres que les titres de participation et des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), l'entité n'est pas obligée de constituer, à la date de clôture de l'exercice, de dépréciation à concurrence des plus-values latentes normales constatées sur d'autres titres. Il n'est pas constitué de dépréciation sur les titres qui font l'objet d'opérations de couverture.

- Autres immobilisations financières :

Les autres immobilisations financières sont essentiellement des cautions et des dépôts de garanties qui sont comptabilisées à leur valeur nominale.

5.5. Créances

En application des règles générales du PCG, les créances sont retenues pour leur valeur nominale et, par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

5.6. Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change officiels à la date de fin d'exercice. Les positions sont réévaluées chaque mois en appliquant les cours de change en vigueur à ce moment. Les transactions en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

5.7. Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

En revanche, les commissions sont enregistrées pour l'essentiel, selon les critères suivants :

- La date d'exigibilité ;
- La date d'encaissement ;
- Les commissions qui rémunèrent un service continu, sont établies prorata temporis sur la durée de la prestation rendue.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2025 :

Néant

Les amortissements se décomposent comme suit :

Néant

Les dépréciations se décomposent comme suit :

Néant

6.2. Immobilisations financières

Participations au 31/12/2025 :

	Montant du capital	Montant des capitaux propres autres que le capital	Quote part de capital détenue	Valeur brute comptable	Provision Total	Valeur nette comptable 31/12/2025
Rothschild & Co Asset Mngt SCS	1 818 182	149 496 879	0%	0,01	-	0,01
Total				0,01	-	0,01

Variation des participations :

	Valeur nette comptable 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Autre	Valeur nette comptable 31/12/2025
R&Co Asset Mgt Europe SCS	0,01	-	-	-	0,01
Total	0,01	-	-	-	0,01

Créances rattachées à des participations :

RAM Gestion détient un titre de Rothschild & Co Asset Management Europe d'une valeur de 0,01 euro. La créance rattachée à ce titre est de 0,54 € pour l'exercice 2025.

Prêts :

Néant

Dépôts et cautionnements :

Néant

Autres titres immobilisés :

Néant

Dépréciation des autres titres immobilisés :

Néant

6.3. Créances auprès de la clientèle

Néant

6.4. Autres créances

Néant

6.5. Avances et acomptes versés sur commandes

Néant

6.6. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières de placement :

Néant

Dépréciations :

Néant

6.7. Disponibilités

	31/12/2025	31/12/2024
Compte courant Groupe	14 862	17 574
Total	14 862	17 574

6.8. Charges constatées d'avance

Néant

6.9. Ecart de conversion actif

Néant

6.10. Echancier des créances

Néant

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Capitaux propres

7.1.1. Capital social

Le capital social se compose de 200 actions de 100 Euros de valeur nominale entièrement libérées et réparties comme suit :

Parts :

Rothschild & Co Gestion 200 parts

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	20 000	20 000
Total	20 000	20 000

7.1.2. Primes et report à nouveau

Primes d'émission, de fusion, d'apport :

Néant

Réserve légale :

Néant

Autres réserves :

Néant

Report à nouveau :

	31/12/2025	31/12/2024
Report à nouveau	-4 739	-2 315
Total	-4 739	-2 315

Acomptes sur dividendes :

Néant

7.1.3. Variation des capitaux propres

	Capital	Réserves	Primes	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions régl.	Résultat	Total
Capitaux propres 31/12/2024	20 000	-	-	-2 315	-	-	-2 424	15 261
Affectation de résultat 2024	-	-	-	-2 424	-	-	2 424	-
Résultat 31/12/2025							-2 782	-2 782
Capitaux propres 31/12/2025	20 000	-	-	-4 739	-	-	-2 782	12 479

7.2. Provisions

Néant

7.3. Dettes

7.3.1. Emprunts et dettes financières diverses

Emprunts subordonnés et intérêts courus :

Néant

Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit :

Néant

Emprunts, dettes financières diverse, associés :

Néant

7.3.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs divers - factures non parvenues	2 383	2 313
Total	2 383	2 313

7.3.3. Dettes fiscales et sociales

Néant

7.3.4. Autres dettes

Autres dettes :

Néant

Groupes et associés :

Néant

7.4. Produits constatés d'avance

Néant

7.5. Ecart de conversion passif

Néant

7.6. Echancier des dettes

DETTES	MONTANT	PERIODE D'EXIGIBILITE		
	31/12/2025	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 383	2 383	-	-
TOTAL DES DETTES	2 383	2 383	-	-

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Revenus d'exploitation

8.1.1. Prestations

Néant

8.1.2. Produits de cessions sur immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

8.1.3. Autres produits

Néant

8.2. Produits financiers

Les dividendes reçus des participations sont comptabilisés dès que leur paiement a été décidé par l'organe compétent. Ils sont enregistrés en produits financiers.

	31/12/2025	31/12/2024
Produits de participation	0,54	0,36
Total	0,54	0,36

8.3. Produits exceptionnels

Néant

8.4. Charges d'exploitation

8.4.1. Autres achats et charges externes

	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires	375	54
Honoraires des commissaires aux comptes (certification)	2 384	2 325
Autres charges d'exploitation	-	45
Total	2 759	2 424

8.4.2. Impôts, taxes et versements assimilés

	31/12/2025	31/12/2024
Autres	23	-
Total	23	-

8.4.3. Frais de personnel

Néant

8.4.4. Amortissements et provisions

Néant

8.4.5. Valeurs comptables des immobilisations cédées

Néant

8.4.6. Autres charges

Néant

8.5. Charges financières

Néant

8.6. Charges exceptionnelles

Néant

8.7. Participation des salariés

Néant

8.8. Impôts sur les sociétés

Néant

9. AUTRES INFORMATIONS

9.1. Identité société mère

9.1.1. Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus grand

Néant

9.1.2. Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus petit

Néant

9.2. Passif social

9.2.1. Effectifs moyens

Néant

9.2.2. Indemnités de fin de carrière

Néant

9.3. Engagements hors bilan

Néant

9.4. Honoraires de CAC

	KPMG
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 384
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	-
Total	2 384